



DELIBERATION du BUREAU de la Communauté

N° 2026 – B - 001

Séance du 14 janvier 2026

PRESTATION DE LAVAGE DU PARC DES CONTENEURS DE COLLECTE OMR

ANNEE 2026

L'an deux mille vingt-six, le 14 janvier à 16 heures 30, les membres composant le Bureau de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à Aubusson, sous la présidence de Valérie BERTIN, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement le 9 janvier 2026.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames Valérie BERTIN et Catherine DEBAENST, et Messieurs Denis PRIOURET, Stéphane DUCOURTIOUX, Jean-Luc LEGER, Didier TERNAT et Alain DETOLLE.

ETAIENT EXCUSES : Messieurs Philippe ESTERELLAS, Laurent LHERITIER et Claude BIALOUX.

M Didier TERNAT présente le rapport suivant :

Rappel du contexte

Dans le cadre du Service Public de Gestion des Déchets, la Communauté de communes est chargée de la collecte des Ordures Ménagères Résiduelles (bacs verts) et de Recyclables Secs (bacs jaunes) en points de regroupement qui sont répartis sur l'ensemble du territoire.

Le parc de bacs dédiés à la collecte des OMR représente environ 1 800 unités réparties sur les 1 517 points de collecte.

Pour des raisons sanitaires, il est nécessaire d'assurer un nettoyage régulier des bacs, pour lequel une première intervention est envisagée dès la sortie de l'hiver.

Présentation de la demande

Bien que certains bacs soient ponctuellement nettoyés en cas de nécessité, le nettoyage du parc de conteneur nécessite de faire appel à une prestation extérieure. En effet, il convient de disposer d'un matériel spécifique adapté pour réaliser l'intervention. Celle-ci est effectuée directement après le passage des collectes.

Éléments d'appréciation

La société MINERIS, prestataire pour la collecte du verre à recycler, propose également une offre de service adaptée. Elle assure cette prestation de lavage pour la Communauté de communes depuis plusieurs années.

Une nouvelle proposition a été formulée pour une campagne 2026 comprenant 25 journées d'intervention permettant le suivi de l'ensemble des tournées de collecte OMR.

Éléments financiers

L'offre de prix, maintenue depuis plusieurs années, est établie à hauteur de 25 300 € HT pour 25 jours d'intervention.

Pour rappel, il avait été étudié la possibilité de faire appel à Evolis 23 pour assurer cette mission mais le syndicat ne dispose pas du matériel suffisant pour intervenir sur notre territoire.

La dépense est à inscrire au compte 611 (prestations de services) du budget de fonctionnement 2026 du Service Public de Gestion des Déchets.

Après en avoir débattu, le Bureau communautaire décide à l'unanimité :

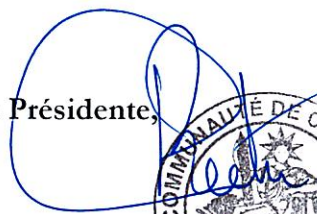
- ✓ **D'APPROUVER** la proposition de la société MINERIS pour la réalisation d'une campagne de lavage de bacs de collecte des OMR pour un montant de 25 300 € HT,


- ✓ **D'AUTORISER** Madame la Présidente à signer le bon de commande de cette prestation.

Ainsi fait et délibéré le 14 janvier 2026 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'Etat le

PUBLIEE le

La Présidente,

Valérie BERTIN



REÇU EN PREFECTURE

le 28/01/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-023-200044014-20260114-2026_B_001-